



# Lettre de veille du centre de ressources du **CAFOC**



*L'essentiel de l'actualité de la formation professionnelle à destination des acteurs du réseau*

**Édition Spéciale Confinement du 30 avril 2020 – N°5**

La Lettre de veille du CAR, durant la période de confinement, se transforme en **lettre d'information hebdomadaire** et sera envoyée chaque jeudi. Elle se divise en 3 parties : la 1<sup>ère</sup> relate l'**actualité brûlante du Coronavirus et ses répercussions sur notre secteur**, la 2<sup>nde</sup> se compose de **brèves pour retenir l'essentiel de l'actualité**, et la 3<sup>ème</sup> propose de pallier cette actualité anxiogène en proposant des **ressources positives**.



## **ACTUALITÉS : LES IMPACTS DE LA CRISE DUE AU CORONAVIRUS**

Rappel des sources accessibles à consulter régulièrement

Les Ressources de Centre Inffo

[Focus sur les textes juridiques](#) en lien avec la pandémie du Coronavirus qui impactent l'activité des entreprises dans le champ emploi-formation.

[Rubrique dédiée au Covid-19](#) et à son impact sur le secteur de la formation qui regroupe des actualités, une série de documents utiles, des informations sur le travail à distance ainsi qu'une revue de presse quotidienne.

Un [Dossier Régions, formation et Covid-19](#) retrace les mesures régionales prises pendant la période de confinement, et pour que l'activité formation soit en situation de repartir à l'issue de la crise.

Ressources du Ministère du Travail

Le ministère du Travail publie sur son site [tous les textes réglementaires](#) pour le secteur travail, emploi et formation professionnelle relatifs au Covid-19.

**Consulter les "Questions-réponses" du Ministère du Travail**

Le ministère a **réorganisé la totalité des "questions-réponses" autour de 16 thématiques. 5 concernent la formation** : [Mesures de prévention dans l'entreprise contre le COVID-19 – Masques](#) ; [Services de santé au travail](#) ; [Mesures de prévention-santé « hors COVID-19 »](#) ; [Responsabilité de l'employeur - Droit de retrait](#) ; [Télétravail](#) ; [Garde d'enfants et personnes vulnérables](#) ; [Indemnisation du chômage, Formation professionnelle : stagiaires et organismes de formation](#) (dont un [Q/R sur le CPF](#) et un [Q/R Transition Pro](#)) ; [Apprentissage \(apprentis et organismes de formation / CFA\)](#) ; [Activité partielle – chômage partiel](#) ; [FNE-Formation](#) ; [Adaptation de l'activité, congés, mise à disposition de main d'œuvre](#) ; [Prime exceptionnelle et épargne salariale](#) ; [Dialogue social](#) ; [Embauche, démission, sanctions, licenciement](#) ; [Employeurs inclusifs \(SIAE, EA, GEIQ, PEC\)](#) et [Programmes et opérations cofinancées par le Fonds social européen \(niveau national\)](#)

[travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)

[Questions – réponses sur les examens nationaux](#) Mis à jour le 17 avril par Le MENJ

[Questions-réponses concernant l' Appli CPF](#) par la Caisse des dépôts

Ressources du site du gouvernement

Toutes les [information essentielles concernant le Coronavirus](#) sont recensées sur le site du gouvernement.

Communiqués de presse de mise à jour quotidienne sur la situation de la pandémie en France et dans le monde : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/>

## Allocution du Premier ministre : "Protéger, tester, isoler" : les trois "piliers" d'un déconfinement progressif

Le plan de déconfinement élaboré par le gouvernement a été présenté mardi 28 avril par le premier ministre à l'Assemblée nationale. **L'Assemblée nationale l'a validé par 368 voix contre 100, et 103 abstentions.**

« **Il y aura assez de masques dans le pays pour faire face aux besoins à partir du 11 mai** ». L'Etat prendra en charge 50 % du coût des masques achetés par les collectivités et les régions et l'Etat mettront en place « un appui au TPE et aux travailleurs indépendants ». Le premier ministre a réaffirmé son objectif de disposer de **700 000 tests virologiques par semaine** à partir du 11 mai et a souligné que les personnes positives seraient invitées à s'isoler pendant 14 jours.

Le gouvernement propose « une **réouverture très progressive des maternelles et de l'école élémentaire à compter du 11 mai**, partout sur le territoire, et sur la base du volontariat ». Mais ce n'est qu'à **partir du 18 mai**, dans les départements dits « verts », que la **réouverture des collèges** sera envisagée, en commençant par les classes de 6e et de 5e. **La suite ne pourra être considérée que fin mai**, notamment pour les lycées et les classes de 4e et 3e. Enfin, **les crèches pourront rouvrir à partir du 11 mai**, mais dans la limite de dix enfants maximum par espace et avec port du masque obligatoire pour les professionnels de la petite enfance. **Le port du masque dans les établissements scolaires est prohibé pour les enfants en maternelle, non recommandé à l'école élémentaire et obligatoire pour les collégiens.**

Le premier ministre « demande avec insistance » aux entreprises de **maintenir le télétravail autant que possible**. Et fait savoir que pour les personnes qui ne pourront pas télétravailler, « **la pratique des horaires décalés** dans l'entreprise doit être encouragée ». Edouard Philippe a « invité toutes les entreprises, quand leurs moyens le leur permettent, à veiller à **équiper leurs salariés** » en masques de protection. « C'est une condition de la reprise ». **La démarche engagée par les fédérations professionnelles et le ministère du Travail pour réaliser des guides et fiches métiers va être "amplifiée"**. Le nombre de guides disponibles va être porté de 33 à ce jour à une soixantaine pour le 11 mai. Cela doit se concrétiser dans chaque entreprise sous forme de nouveaux plans d'organisation du travail.

**Le dispositif d'activité partielle "restera en place jusqu'au 1<sup>er</sup> juin", mais au-delà, il devra être "adapté progressivement afin d'accompagner la reprise de l'activité si l'épidémie est maîtrisée"**. Une réunion est prévue jeudi 30 avril avec les partenaires sociaux, pour évoquer notamment ce sujet.

**Il sera possible de circuler sans attestation à partir du 11 mai jusqu'à 100 km de son domicile**. Les déplacements plus lointains, interdépartementaux ou interrégionaux, ne seront possibles que pour « un motif impérieux, familial ou professionnel ». **Le port du masque sera obligatoire pour tous les passagers dans les transports publics pendant les trois semaines suivant le 11 mai**. La capacité des transports publics sera drastiquement réduite pendant au moins les 3 semaines suivant le 11 mai, afin de respecter la distanciation sociale. « Les transports aux heures de pointe doivent être réservés à ceux qui travaillent. » La pratique du sport individuel est autorisée sans limite kilométrique.

**Les commerces pourront rouvrir le 11 mai, à l'exception des cafés et des restaurants** pour lesquels le gouvernement prendra une décision fin mai. Les marchés alimentaires pourront également rouvrir après le 11 mai. Les préfets pourront néanmoins maintenir fermés les centres commerciaux de plus de 40 000 m<sup>2</sup>. S'agissant du port du masque, il sera « recommandé pour les personnels et les clients lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent être garanties. Un commerçant pourra subordonner l'accès de son magasin au port du masque ».

**Les rassemblements organisés sur la voie publique ou dans des lieux privés seront limités à 10 personnes**. Les musées, cinémas, salles de concert et théâtres resteront fermés après le 11 mai et tout événement de plus de 5 000 participants est interdit jusqu'en septembre. Toutefois, les médiathèques, bibliothèques et petits musées pourront rouvrir leurs portes dès le 11 mai "parce qu'ils peuvent fonctionner plus facilement en respectant les règles sanitaires". Les plages restent « inaccessibles au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> juin » et les parcs et jardins ne pourront ouvrir que dans les départements dits « verts ». « La saison 2019-2020 des sports professionnels ne pourra pas reprendre ».

Les lieux de culte pourront continuer à rester ouverts. Les cérémonies funéraires restent limitées à 20 personnes. Les cimetières seront rouverts au public dès le 11 mai. « Les mairies continueront à proposer le report des mariages ».

Le projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire de deux mois, jusqu'au 24 juillet, sera présenté samedi en conseil des ministres et examiné la semaine prochaine au Parlement. Concernant l'application StopCovid, un débat spécifique et un vote seront organisés lorsque l'application fonctionnera « et avant sa mise en œuvre ».

lemonde.fr, Info Social RH et aefinfo.fr, 28 et 29/04/2020 ([articles complets disponibles sur demande](#))

## Nouveaux textes législatifs parus ou à paraître

### Loi Dussopt : les bonifications de salaire des apprentis dans le public deviennent facultatives

Un [décret du 24 avril 2020](#) fait disparaître la majoration de rémunération dont bénéficiaient jusqu'à présent certains apprentis dans le secteur public, afin de l'aligner sur la grille salariale du privé. Les employeurs publics pourront toutefois choisir de maintenir ce bonus. Le texte, qui porte sur "l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial", découle des articles 18 et 63 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Il allège également les obligations des administrations qui se partagent un apprenti.

aefinfo.fr, 27/04/2020

### Un arrêté publié au JO étend l'accord portant création de l'observatoire des métiers de la production agricole

[Un arrêté du 15 avril 2020](#), publié au JO du 24 avril 2020, étend l'accord national du 1<sup>er</sup> octobre 2019 portant création de l'observatoire des métiers et qualifications des entreprises de la production agricole. Les dispositions de l'accord sont donc rendues obligatoires pour tous les employeurs et tous les salariés du champ des entreprises et de la production agricole.

aefinfo.fr, 24/04/2020

### Un décret allonge la durée maximale des arrêts de travail dérogatoires et valide les téléconsultations téléphoniques

Un [décret publié au JO du 23 avril 2020](#) portant adoption de **conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus**, entérine une série de nouvelles mesures. Concernant les arrêts de travail dérogatoires, le texte élargit la prise en charge aux parents d'enfants handicapés, et supprime dans le même temps la durée maximale de prise en charge de l'ensemble de ces arrêts. Le décret entérine aussi la prise en charge AMO (sous conditions) des téléconsultations par téléphone pour certains publics. Il supprime enfin la participation forfaitaire des assurés pour les soins prodigués en centres ambulatoires covid-19.

aefinfo.fr, 23/04/2020

### Certains délais dans le domaine du travail, listés par un décret, reprennent leur cours

Un [décret du 25 avril 2020](#) fixe la liste des délais imposés par l'administration, prévus par le code du travail, qui avaient été suspendus en application de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19, et qui reprennent leur cours à compter du 26 avril 2020.

aefinfo.fr, 27/04/2020

## Conséquences du Covid 19 sur l'enseignement à distance et la continuité pédagogique

### Suite de nos propositions pour vous aider à la mise en œuvre de la FOAD, de l'individualisation

Épisode 1 : la question des outils.

Épisode 2 : la question de l'accompagnement des apprenants.

Épisode 3 : des ressources pour scénariser et mettre en œuvre la formation à distance.

Épisode 4 : des ressources pour penser le temps de l'enseignement et des apprentissages et pour prendre le temps.

**Cette semaine, épisode 5 : la classe virtuelle : des ressources pour la penser, la concevoir et la mettre en œuvre.**

Depuis le 17 mars et les jours suivants, la fermeture des lieux de formation a bousculé nos pratiques et nous amène à développer de nouvelles formes d'accompagnement pédagogique. Nous avons évoqué le sujet dès l'épisode 2 car il est crucial de maintenir ce sentiment de présence à distance (Annie Jézégou, lire par exemple [cet article](#)). La **classe virtuelle** est à la fois un outil et une modalité qui permet de maintenir ce lien avec l'apprenant.

La classe virtuelle se distingue du webinaire ou du tchat vidéo en ce **qu'elle revêt une véritable dimension pédagogique**. Elle est finement **scénarisée**, le formateur propose en diverses occasions de l'échange avec les participants, les met à contribution. Ce n'est ni la transposition d'un cours magistral (webinaire ou webinar) ni un simple temps de régulation avec un ou plusieurs apprenants.

Les conseils (non exhaustifs) pour bien démarrer en conception :

- Assurez-vous des pré-requis techniques propres à l'outil retenu en amont
- Rédigez un scénario précis : la maille de conception est assez fine, chaque temps est minuté précisément. C'est un document référence pour votre animation.
- Adaptez votre conception (puis votre animation) à votre public.

En fonction de la taille du groupe et de ce que vous connaissez de votre public :

- la classe virtuelle sera plus ou moins longue (au-delà de deux heures, cela devient compliqué), avec des pauses,
- plus ou moins interactive : quelles sont les pratiques numériques de vos participants ?
- Adaptez votre conception à l'outil : il est important de bien connaître l'outil pour choisir judicieusement, au regard de vos objectifs pédagogiques et de votre public, les fonctionnalités des outils que vous allez mettre en œuvre.

Si possible, travaillez en co-animation avec un collègue qui maîtrise l'outil. Pour vos premières interventions, c'est sécurisant et ça permet de se concentrer sur le propos. On gagne en confiance au fil des interventions.

- Préparez et concevez l'ensemble des documents que vous allez soit envoyer en amont de la classe (modalité inversée) soit intégrer dans votre outil pour la présentation le jour J.

**En résumé, gardez vos bonnes pratiques de préparation d'animation en présentiel pour concevoir vos classes virtuelles.**

Les conseils (non exhaustifs) pour bien démarrer en animation de classe virtuelle :

- Connectez-vous 10 à 15 minutes en amont pour accueillir les participants ; profitez de ce temps d'échange pour tester les micros, faire connaissance. Votre webcam peut être activée pour plus de convivialité.
- En début de classe,
  - Si c'est une première pour vos apprenants, prenez le temps de présenter les fonctionnalités qui vont être utilisées et indiquez comment s'en servir.
  - Donnez les consignes de déroulement de la classe avec les bonnes pratiques : utilisation du chat, du micro, des icônes pour demander la parole ou valider un propos.
  - Si vous enregistrez la session, il faut en informer les participants.
  - Rappelez aussi à vos participants qu'il est nécessaire de se mettre dans des conditions idéales (on coupe les téléphones, on s'isole si possible, etc).
- En cours de classe,
  - La webcam, pendant une classe virtuelle peut être un distracteur puissant. Aussi, si vous avez un contenu à délivrer, documents à l'appui, il est plutôt conseillé de la couper pendant ce temps. Vous pouvez la réactiver pendant les temps de questions/réponses par exemple. Il se peut aussi que les contraintes techniques (un débit réseau faible) vous amènent à couper votre webcam.
  - Suivez votre déroulé scrupuleusement MAIS faites preuve de souplesse : il se peut que vos apprenants aient des difficultés à un moment que vous n'aviez pas anticipé, il faudra donc débloquer ce point avant de poursuivre.
  - Autorisez-vous à différer des réponses s'il y a trop de questions. Recueillez-les dans le chat et annoncez que vous répondrez sous [peu, 24h, ...] par retour de messages.
  - Régulièrement, interrogez vos participants, selon diverses modalités : micro, chat, outils de quiz, etc. Il est important de dynamiser votre classe virtuelle.
- En fin de classe, vous pouvez rallumer votre webcam pour saluer vos participants, les remercier. Vous pouvez également prévoir un court temps d'échanges. Si une autre session est prévue, c'est le moment également de l'annoncer en rappelant l'objet et les modalités de ce prochain RDV.

Comment choisir un outil de classe virtuelle avec vos stagiaires :

La question des outils était posée dans l'épisode 1. Rappel de quelques critères simples :

- l'usage de l'outil: que veut-on faire ? De la véritable classe virtuelle ? Simplement un RDV de régulation ou d'accompagnement en tête à tête avec un stagiaire ? De la réunion d'équipe ? C'est l'objectif, l'usage et le public qui doivent déterminer le choix de l'outil.
- les outils sont-ils respectueux des données personnelles des utilisateurs ? Certains outils ont été pointés du doigt pour collecter massivement les données utilisateurs, ne pas être RGPD compatibles etc. Aussi, il ne faut pas ne pas utiliser ces outils, mais le faire en conscience et surtout, porter à la connaissance des personnes conviées, les conditions d'utilisation en leur offrant la possibilité de refuser. En s'inspirant par exemple du droit à l'image, on récolte ainsi un consentement éclairé des bénéficiaires.

Lire les articles de la Dane sur le sujet : [RGPD : Enseignants, tous concernés ! Protégeons nos données et celles de nos élèves !](#) et [Le choix des services en ligne dans le respect des données à caractère personnel des usagers.](#)

**La cellule FOAD est là pour vous accompagner et répondre à vos questions tant sur les outils, que sur le plan pédagogique ou juridique.** Vous pouvez contacter **Sarah de La Morandière** ([Sarah.De-La-Morandiere@ac-versailles.fr](mailto:Sarah.De-La-Morandiere@ac-versailles.fr)) ou **Elsa Matilla** ([elsa.matilla@ac-versailles.fr](mailto:elsa.matilla@ac-versailles.fr)).

#### Sélection de ressources sur les classes virtuelles :

[Vidéo] WebTV Capform : [les outils d'animation de la classe virtuelle](#) (14 minutes)

[Article] DLA : [Du présentiel à la classe virtuelle ou comment recycler vos contenus !](#)

[Article] DLA : [La classe virtuelle facilitée... grâce à vous !](#)

[Outil] Vidéo chat : Instance Jitsi accessible jusqu'à fin juillet 2020 : <https://educnat-ensemble.scaleway.com/>

[Outil] Classe virtuelle : Instance Big Blue Button accessible jusqu'à fin juillet 2020 : <https://ensemble-bbb.scaleway.com/>

Bonus :

se lancer à [l'animation de classe virtuelle, pas toujours facile](#)

Et si jamais vous n'y arrivez pas, la [réponse est peut-être ici.](#)

#### [Livre blanc] Les 3 règles d'or de la pédagogie mobile learning

Le Micro Learning et la gamification semblent être la recette magique du **mobile learning**, mais comment bien les doser ? Comment synthétiser les informations pour diffuser à ses apprenants uniquement le grain pédagogique finale, l'essence même de l'information dont ils ont besoin ? Comment rendre ludique son contenu de formation, même quand il s'agit de sujet très formel ? Y a-t-il un réel intérêt à ajouter des quiz et autres jeux pédagogiques pendant des formations professionnelles ? Comment faire un contenu réellement engageant ? Parce que se lancer dans une formation mobile learning c'est se lancer dans une nouvelle pédagogie d'apprentissage : vous trouverez, [dans ce livre blanc](#), les conseils à suivre lors de la création de vos modules de formation, afin que celle-ci soit une réussite !

Beedeez, non daté, 14p.

#### [Webinaire] Fracture numérique et formation à distance : comment accompagner les publics fragiles ?

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, assurer la continuité pédagogique passe par le déploiement de formation à distance. Mais comment faire lorsque les apprenants ne sont pas familiers des outils numériques et pour certains ne disposent pas chez eux de l'équipement nécessaire ? Quelles activités pédagogiques proposer à distance avec quels outils et comment accompagner les publics en situation d'illectronisme à monter en compétence ? **Retours d'expériences avec des formateurs des réseaux APP et GRETA.** [Revoir le webinaire](#)

fffod.org, 28/04/2020

## Conséquences du Covid 19 sur la formation professionnelle et l'apprentissage

Le ministère du Travail apporte des précisions sur le FNE-Formation renforcé dans un "questions/réponses"

Le ministère du Travail vient de publier, le 24 avril 2020, [un "questions/réponses" sur le FNE-Formation](#) qui introduit quelques **adaptations au dispositif FNE-formation** présenté mi-avril. Il **précise également le rôle joué par les Opco**.

travail-emploi.gouv.fr et aefinfo.fr, 27/04/2020

### [Webinaire] La formation à l'épreuve du Covid-19 : et maintenant ?

Destiné aux acteurs de la formation et de l'apprentissage, ce webinaire répondra aux questions suivantes :

- Quel plan de reprise d'activité en présentiel des organismes de formation et des CFA ?
- Où en est-on dans le déploiement du FNE-Formation ?
- Quelles mesures d'ajustement de la réforme en cours ?

Conférence animée par Fouzi FETHI, expert en droit et politiques de formation avec la participation de Stéphane REMY, sous-directeur aux politiques de formation et de contrôle à la DGEFP. Rendez-vous le 14 mai 2020 de 14h30 à 15h15.

Centre Inffo via webikeo.fr, 29/04/2020 ([S'inscrire au webinaire](#))

### France compétences vote une enveloppe de 5 M€ de subventions aux CFA pour 2020 et fixe les conditions d'attribution

Une mesure temporaire mise en place par la loi "Avenir professionnel" pour sécuriser la transition du système de financement de l'apprentissage donne à France compétences la possibilité d'attribuer des subventions aux CFA "ayant des besoins de développement ou de trésorerie consécutifs à des projets de renforcement ou d'extension de leur offre de formation". Lors de son conseil d'administration du 23 avril 2020, **l'instance nationale a adopté une délibération qui fixe à 5 millions d'euros l'enveloppe totale de ces subventions pour 2020 et encadre le dispositif d'attribution**. Les régions ont voté contre cette décision, la CFE-CGC s'étant abstenue.

aefinfo.fr, 23/04/2020

### Les CFA se préparent à une réouverture progressive

Le 23 avril, Muriel Pénicaud a organisé une audioconférence avec les principaux réseaux de l'apprentissage afin d'étudier les différents scénarios d'une reprise progressive. À ce stade, toutefois, aucune date n'est avancée. Pour les dirigeants de CFA, il y a urgence. Le mois de mai, où commencent habituellement les campagnes de recrutement d'apprentis pour la rentrée de septembre, approche. Pour de nombreux établissements, **rater cette rentrée risquerait d'avoir des conséquences délétères pour la trésorerie, maintenant que la règle du financement au « coût-contrat »** s'applique. Mais au-delà des questions financières **le nombre de décrocheurs augmente**, observe Roselyne Hubert, présidente de la FNADIR. Malgré les efforts des CFA pour se convertir à l'enseignement à distance, certains publics ne suivent pas, soit parce qu'ils ne sont pas à l'aise avec la formation distantielle, soit parce qu'ils ne disposent pas de moyens de connexion chez eux ou chez leur employeur. Cette situation entraîne **l'accroissement des inégalités entre apprentis**. Autre inquiétude des dirigeants de CFA : **les défaillances d'entreprises accueillant des apprentis**, ce qui aurait pour conséquence de multiplier les ruptures de contrat. Le ministère du Travail a d'ores et déjà annoncé, mi-avril, son intention de faire passer les diplômes de l'apprentissage par le biais du contrôle continu. Mais la question de la réouverture des établissements est au cœur des préoccupations.

info-socialrh.fr, 24/04/2020

### CFA d'entreprise, âge de l'apprenti, durée du contrat : quelles nouveautés ?

**Deux décrets relatifs à l'apprentissage n° 2020-372 et n° 2020-373** du 30 mars 2020 **apportent de nombreux changements pour les apprentis, les CFA et les employeurs** (voir [Lettre du CAR spécial confinement n°2](#)). Le Centre Inffo a organisé le 23 avril un webinaire pour éclairer trois points particuliers : les nouveautés pour les CFA d'entreprises, les nouvelles dérogations aux limites d'âge et les précisions sur la convention tripartite.

[Accéder au replay.](#)

[Accéder à un article détaillé de centre Inffo sur les apports de ces deux décrets](#)

Centre Inffo via webikeo, 23/04/2020

[Une aide de 500 euros pour financer l'équipement informatique des apprentis du secteur public en situation de handicap](#)

**Dans le contexte de crise lié au coronavirus, les apprentis du secteur public en situation de handicap peuvent bénéficier d'une prise en charge de leurs frais d'équipements informatiques dans la limite d'un plafond de 500 euros**, a annoncé le FIPHP dans un communiqué du 22 avril 2020. Pendant la période de confinement, "cette aide permet aux apprentis en activité chez les employeurs publics de continuer leur scolarité à distance".

aefinfo.fr, 29/04/2020

[Communiqué de presse de l'Opco Mobilités](#)

Dans un [communiqué diffusé le 27 avril 2020](#), l'Opco Mobilités précise avoir procédé à un certain nombre d'ajustements pour répondre aux demandes qui lui ont été adressées dans le cadre de sa continuité de services. L'opco indique qu'en termes de financement, respectivement 55 M€ et 40M€ ont été, depuis le début du confinement dépensés au profit des entreprises, CFA et organismes de formation.

opcomobilites.fr, 27/04/2020

[Les E2C travaillent à un recueil de bonnes pratiques dans le cadre d'un plan de reprise d'activité"](#)

Concerné au même titre que les CFA et les OF par l'interdiction d'accueillir du public depuis le 16 mars 2020, le réseau des Écoles de la 2e chance est à présent lui aussi confronté à la question de la sortie progressive du confinement. "Nous envisageons à ce stade une réouverture progressive sous réserve de consignes sanitaires claires et précises, ». « Nous travaillons avec des experts en prévention des risques et des psychologues pour établir **un recueil de bonnes pratiques évolutives** à destination des Écoles dans le cadre d'un plan de reprise d'activité."

aefinfo.fr, 29/04/2020 ([interview complète disponible sur demande](#))

[Le CEP des actifs occupés, un pari gagnant questionné par la crise sanitaire](#)

**Le point d'étape sur la mise en route, depuis 3 mois, du CEP régionalisé, réalisé par France compétences le 23 avril, constate un déploiement réussi du service sur le territoire, avec une marque bien identifiée.** Concrètement, "le CEP des actifs occupés s'est structuré comme **un service de proximité ancré sur les territoires**" avec 629 sites qui accueillent les bénéficiaires et "un maillage plus ou moins resserré selon les lots" indique **Véronique Dessen-Torres**, directrice du pôle territoires et partenariats de France compétences. . Fondamentalement, la qualité du service délivré est au rendez-vous. "les opérateurs comprennent très bien ce qu'est le CEP et portent les enjeux de qualité tels qu'ils sont définis dans le cahier des charges". **L'impact de la crise sanitaire a toutefois été violent pour des opérateurs qui se trouvent mis en situation de fragilité. Cette période fait par ailleurs émerger un double enjeu pour le CEP, économique et institutionnel.** "Il est trop tôt pour donner des chiffres, mais il y a eu une bonne montée en charge jusqu'à mi-mars. Le confinement a ralenti les appels et il y a eu de l'inquiétude chez les opérateurs, mais ça redémarre et ils ont été très réactifs pour poursuivre l'accompagnement à distance". Et pour demain ? **"Le CEP sera un outil très important pour accompagner les transitions professionnelles liées à la crise sanitaire"**.

aefinfo.fr et centre-inffo.fr, 23 et 29/04/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

[Ils ont répondu à l'appel à contribution de Centre Inffo et l'Université Paris-Dauphine](#)

L'Université Paris-Dauphine PSL et Centre Inffo ont lancé un [appel à contributions](#) en direction des professionnels de la formation pour connaître leurs analyses, projections, projets, attentes, engagements pour le "monde d'après".

[Maurice Thévenet](#), professeur à l'Essec Business School et délégué général de la Fnege, inaugure cette rubrique sur le **thème des soft skills**. « **Les soft skills s'avèrent encore plus nécessaires dans un temps d'incertitude quand il faut se réinventer avec le monde qui va autour.** »

[Paul Santelmann](#), consultant expert en ingénierie des compétences, **met l'accent sur les emplois de services**, à la fois essentiels et dévalorisés. **Une "montée en reconnaissance" doit se conjuguer avec une montée en compétences.**

[Michel Clézio](#), président du Synofdes s'exprime sur l'injonction au distanciel. « la crise va être un accélérateur des mutations de l'appareil de formation vers l'apprentissage numérique ».

centre-inffo.fr, 24 et 27/04/2020

## Informations concernant la formation professionnelle non liées à la crise due au Coronavirus

### Les actualités de France compétences

France compétences a publié [une nouvelle version du référentiel](#) comprenant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage - ou coûts-contrats - fixés conformément à la loi "Avenir professionnel". **Cette version intègre 3 changements** : elle inclut les recommandations complémentaires issues du conseil d'administration de France compétences du 17 octobre 2019, elle prend en compte l'évolution de certains intitulés et codes IDCC liée notamment au mouvement de rapprochement des branches et elle permet de faire le lien entre les anciens et les nouveaux codes des diplômes d'une même certification dans un souci de lisibilité.

Suite aux avis conformes de la Commission de la certification professionnelle portant sur des demandes d'enregistrement, avis produits lors de la séance du 24 avril 2020, **le Directeur général de France compétences a procédé à des [décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux](#)**.

**Le conseil d'administration de France compétences a validé, le 26 mars 2020, le transfert de propriété de la plateforme e-Certif au GIE D2OF qui assure la gestion du Datadock.** Cette plateforme de services a été créée en 2015 par les partenaires sociaux gestionnaires de l'ex-FPSPP pour permettre aux branches professionnelles "la gestion dématérialisée des CQP (certificats de qualification professionnelle) et des CQPI (certificats de qualification professionnelle interbranches)". France compétences en est devenu propriétaire à sa création.

francecompetences.fr et aefinfo.fr, du 24 au 29/04/2020

### La Cour des comptes conteste la régularité du financement du PIC

Dans son rapport consacré à l'exécution du budget de l'État en 2019 publié le 28 avril 2020, la **Cour des comptes réitère ses critiques à l'encontre du fonds de concours prévu par le gouvernement pour financer le plan d'investissement dans les compétences**. En dépit des dénégations de Bercy, la haute juridiction demande la mise en place d'une "**solution alternative**" à ce fonds doté l'année dernière de 1,5 Md€ financé par la contribution légale des entreprises au titre de la formation professionnelle et de l'apprentissage. **La Cour déplore qu'"aucune évaluation n'a été réalisée à ce jour"**. Elle "estime que les données communiquées ne permettent toujours pas de connaître avec précision l'état d'avancement du [PIC] depuis son lancement en 2018, ni ses modalités de financement".

aefinfo.fr, 28/04/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

### La Cour des comptes planche sur les structures paritaires et les relations tripartites sur l'emploi et la formation

**La Cour des comptes mène actuellement des travaux sur les relations entre acteurs publics et paritaires sur les champs de l'emploi et de la formation professionnelle.** La juridiction financière a ouvert "une enquête relative à l'État et aux associations dans le champ de l'emploi et de la formation professionnelle, dont l'objectif est d'analyser le rôle des associations dans l'action publique et d'étudier les modalités de coopération entre celles-ci et les pouvoirs publics". Elle indique prendre contact avec "les principales associations impliquées dans le champ de l'emploi et de la formation professionnelle", telles que l'Unédic, les missions locales, Cap emploi ou encore les Opcos.

aefinfo.fr, 23/04/2020

### [Etude] Les organisations du travail apprenantes : enjeux et défis pour la France (France Stratégie)

"Le rythme auquel les organisations apprennent pourrait devenir la seule source durable d'avantages concurrentiels dans un monde en perpétuel changement", assurait Peter Senge, professeur au MIT en 1990. Dans [une étude publiée début avril](#), **France Stratégie montre que les pratiques du "modèle apprenant" favorisent la qualité au travail et sont cruciales pour relever les défis de l'époque**. Avec la crise économique, la place des EA a reculé entre 2005 et 2010, singulièrement en France, où elle est passée de 46% à 30%. Alors que plusieurs défis majeurs attendent la France (big data, IA, intensification de la concurrence mondiale), **France Stratégie plaide pour le développement des organisations apprenantes**. L'instance propose ainsi de mettre en place un programme national en faveur des innovations managériales et organisationnelles, et de favoriser les actions de formation sur le lieu de travail.

centre-inffo.fr, 27/04/2020



### [Webinaire] Formation et handicap. Pour aller au-delà de l'indicateur 26 de la certification Qualiopi

L'indicateur 26 du Référentiel National Qualité de la certification unique QUALIOPi, porte sur l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes en situation de handicap. Ce webinaire propose une analyse des motifs, des attendus et des modalités d'application de cet indicateur 26 et du thème de la formation des personnes en situation de handicap en général. [Accéder au replay](#).

defi-metiers.fr, CFC+ et Webikéo, 16 et 23/04/2020 ([lien vers l'article de Défi métiers sur les retours du webinaire](#))

### Les trois scénarios vers lesquels la formation professionnelle pourrait s'orienter d'ici 2035 en Europe selon le Cedefop

Dans [un rapport publié le 30 mars 2020](#), le Centre européen dresse un bilan de l'évolution de la formation professionnelle dans les pays européens depuis 1995, avant d'opérer des projections à horizon 2035. Une formation professionnelle "tout au long de la vie", "centrée sur les compétences professionnelles" ou "orientée travail" : tels sont les trois scénarios envisagés par le Cedefop pour l'avenir de la formation professionnelle initiale et continue en Europe.

aefinfo.fr, 23/04/2020

### L'UE se dote d'un instrument de garantie doté de 50 millions d'euros pour le développement des compétences

En collaboration avec le FEI (Fonds européen d'investissement), l'Union européenne a annoncé le 22 avril 2020 la **création d'un instrument de garantie pilote** doté de 50 millions d'euros pour soutenir notamment les entreprises, salariés, stagiaires, OF et autres acteurs de la FPC, investissant dans le **développement des compétences** en lien avec les besoins en emploi. Lancé sous une forme pilote en 2020, il devrait devenir pérenne ensuite et permettre ainsi de mobiliser plus de 200 millions d'euros auprès d'intermédiaires financiers qui seront sélectionnés par le FEI.

aefinfo.fr, 23/04/2020

### Santé et QVT

#### Protection des salariés : Muriel Pénicaud évoque l'obligation de moyens, les guides sanitaires et de nouvelles pistes

En réponse aux questions des députés, Muriel Pénicaud a apporté plusieurs précisions sur les mesures de protection sanitaire liées au Covid-19, le 22 avril 2020. Elle est revenue sur les obligations des employeurs en matière de santé et sécurité. **La ministre du Travail estime que les guides sanitaires sécurisent les entreprises et assure que ce sera confirmé "fortement sous toutes les formes nécessaires"**. Elle évoque la **publication d'une trentaine de nouveaux guides, en plus des 33 existants, ainsi que d'un guide transversal**. Enfin, elle préconise la mise en place d'horaires décalés pour réduire les risques dans les transports.

aefinfo.fr, 23/04/2020

#### Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger la santé de ses salariés ?

Dans le cadre de la gestion de la crise épidémique coronavirus, **le ministère du Travail publie à destination des employeurs, une plaquette d'information sur les mesures à prendre pour protéger la santé de leurs salariés**. Par ailleurs, il est également conseillé aux employeurs, de consulter le site internet de leur branche professionnelle pour compléter avec les conseils et préconisations propres à leur secteur d'activité et à leur métier. Retrouvez aussi les [fiches conseils édités par le ministère du Travail](#) et les guides publiés par les branches professionnelles pour aider les salariés et les employeurs dans la mise en œuvre des mesures de protection contre le COVID-19 sur les lieux de travail.

Lettre d'information du Ministère du travail, 30/04/2020

### L'OIT livre ses recommandations afin d'assurer un retour au travail dans de bonnes conditions de sécurité

Dans un communiqué du 28 avril 2020, l'Organisation internationale du Travail appelle "les gouvernements à intervenir afin de prévenir et de contrôler la pandémie de Covid-19 au travail en s'engageant de manière active et en dialoguant avec les organisations d'employeurs et de travailleurs". L'OIT publie, à l'occasion de **la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, un rapport intitulé "Face à une pandémie : assurer la sécurité et la santé au travail"**.

aefinfo.fr, 28/04/2020

## Conséquences du Covid 19 sur le marché du travail et les entreprises

### [Hausse du reste à charge, attestation "école fermée" : précisions sur le régime d'activité partielle à partir du 2 juin](#)

Au lendemain des annonces sur le déconfinement du Premier ministre, la ministre du Travail a précisé certaines mesures sur France Inter. Parmi celles-ci, **le maintien du dispositif de chômage partiel au-delà du 1<sup>er</sup> juin, avec une baisse progressive de la prise en charge de l'État**. Concrètement, **la situation devrait évoluer en 3 phases**: la phase actuelle de confinement, la phase du 11 mai au 2 juin, où la France sortira du confinement, et "où les transports et les entreprises reprendront progressivement leur activité". Enfin, si cette phase se révèle concluante, "on basculera dans un régime plus normal de reprise d'activité". "Autre nouveauté : à partir du 2 juin, les écoles qui ne pourront accueillir les enfants malgré une stabilisation de la situation fourniront **une attestation aux parents afin que ces derniers puissent bénéficier de l'activité partielle**". Sur la question du **télétravail**, la ministre du Travail encourage les entreprises à mettre en place des chartes ou des accords pour l'organiser. Au 28 avril, **1 164 000 demandes d'activité partielle ont été déposées pour motif de coronavirus**, soit +9% depuis le 21 avril. Le nombre total de demandes a ainsi presque été multiplié par trois depuis le début du mois.

**Pas de relance économique avant septembre**. « Il faut reprendre le travail ! » a lancé **Bruno Le Maire** à l'adresse des entreprises et des salariés. Le ministre de l'Économie planche sur **un plan de relance** qui devrait inclure « plus d'investissement des entreprises, un soutien à la demande des ménages et aux secteurs qui ont été le plus durement touchés : tourisme, aéronautique, industrie automobile ». **Ce plan ne serait pas annoncé avant septembre**.

aefinfo.fr et info-socialrh.fr, 29 et 30/04/2020

### [Arrêts de travail dérogatoires et activité partielle : ce qui change à partir du 1er mai](#)

Dans [une note publiée le 27 avril](#), l'assurance maladie précise les modalités de basculement vers l'activité partielle. « L'épidémie de Covid-19 a conduit les pouvoirs publics à mettre en place des arrêts de travail dérogatoires pour les personnes contraintes de rester à leur domicile soit parce qu'elles doivent garder leur enfant, soit parce qu'elles sont vulnérables ou partagent leur domicile avec un proche vulnérable. **À compter du 1<sup>er</sup> mai, ces arrêts de travail dérogatoires indemnisés par l'Assurance Maladie seront interrompus**. L'employeur devra procéder à **la bascule des salariés concernés vers un dispositif d'activité partielle** dans la mesure où ils seraient toujours dans l'impossibilité d'exercer leur activité professionnelle. Voir également [le communiqué de presse du Ministère du travail](#) sur le sujet.

ameli.fr, 27/04/2020

### [La SNCF et la RATP appellent les entreprises à poursuivre le télétravail et limiter les déplacements domicile-travail](#)

"**Nous lançons un appel solennel à tous les employeurs qui le peuvent à continuer le télétravail et à aménager les heures d'embauche et de sortie les matins et soirs**", écrit la direction de la SNCF, dans une déclaration du 28 avril 2020, après la présentation par Édouard Philippe du plan de déconfinement du gouvernement. La RATP indique qu'elle va travailler "pour réadapter l'offre et limiter les flux afin de rendre possible la distanciation sociale en particulier aux heures de pointe". La région Île-de-France compte "travailler avec les entreprises" sur le sujet.

aefinfo.fr, 29/04/2020

### [France Stratégie réfléchit au modèle social de l'après-crise, avec un appel à contribution d'ici au 31 mai](#)

**France Stratégie avance ses premières pistes de réflexion sur les contours du modèle social à imaginer après la pandémie**, dans [une note publiée le 23 avril 2020](#). Constatant que la crise engendre des vulnérabilités et amplifie certaines inégalités, l'organisme met en débat l'universalisation du modèle social, l'utilité sociale des métiers et leur rémunération, ou encore la mise sous tension du dialogue social. [Un appel à contribution](#) est ouvert jusqu'au 31 mai.

strategie.gouv.fr, 23/04/2020

### [Un guide européen formule des conseils "pour un retour sans risque sur le lieu de travail"](#)

Alors que plusieurs pays envisagent de lever progressivement les mesures de confinement en vigueur pour lutter contre la propagation du coronavirus, **l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a publié le 24 avril 2020 un guide** (en anglais) **pour accompagner les employeurs dans la préparation de la reprise d'activité**.

aefinfo.fr, 24/04/2020

### [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au premier trimestre 2020](#)

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi stagne au premier trimestre, indiquent la Dares et Pôle emploi dans leurs [statistiques trimestrielles](#) publiées le 27 avril. Si la tendance trimestrielle est stable, la tendance mensuelle sur la fin du trimestre est autrement plus inquiétante avec pour, le seul mois de mars, une augmentation de 177 500 personnes inscrites en catégories A, B ou C, soit une augmentation de +3,1 %.

aefinfo.fr et dares.travail-emploi.gouv.fr, 27/04/2020

### [Le guide de l'ANDRH pour aider les DRH pendant la crise sanitaire](#)

Depuis mars dernier, les DRH sont en première ligne dans les entreprises pour accompagner les directions et les salariés dans cette situation inédite. [Le guide de l'ANDRH Coronavirus – Covid-19](#) : Quels impacts pratiques pour les professionnels RH ? recense les mesures que les professionnels RH peuvent ou doivent mettre en place dans ce cadre.

andrh.fr via l'Expresso Compétences, 16 et 24/04/2020

### [Malgré la crise, le BTP modernise ses formations par apprentissage](#)

**Le CCCA-BTP poursuit sa politique d'appels d'offres engagée en mars 2020.** En tout, 11 appels visant à moderniser l'offre de formation du réseau ont été planifiés à l'agenda pour l'année en cours. L'effort financier est conséquent puisque les partenaires sociaux gestionnaires du CCCA-BTP ont décidé de mettre 30 millions d'euros sur la table.

Dans une interview à AEF info, **J.-C. Repon**, président CCCA-BTP indique : "il n'y aura pas un déconfinement à 100 %, et nous allons poursuivre la formation jusqu'à la fin de l'année en mixant le présentiel et le digital". "À la rentrée prochaine, **nous risquons d'avoir une baisse drastique du nombre d'apprentis**. Au sein du CCCA-BTP, nous ferons un plan de relance de l'apprentissage" souligne-t-il, en précisant que le réseau souhaite soumettre des pistes au ministère du Travail pour son plan plus global de relance de l'alternance.

info-socialrh.fr, et aefinfo.fr, 27 et 28/04/2020

### [\[Tribune\] Télétravail : "la loi doit autoriser des expérimentations par accord pour créer des règles adaptées"](#)

"Aujourd'hui largement majoritaire, le télétravail individuellement concédé au fil de l'eau, sans charte ni accord et dans des conditions parfois très diversifiées, c'est fini. **L'électrochoc créé par le Covid-19, où tous les partenaires ont dû sortir de leur zone de confort, pourrait permettre d'effectuer ce Grand bond en avant**", estime **Jean-Emmanuel Ray**, professeur à l'École de droit de Paris-I, dans une tribune pour AEF info. "On le voit déjà avec des négociations sur les conditions de santé-sécurité lors de la reprise : thème de négociation pas du tout banal mais d'intérêt commun, où l'intelligence collective et le consensus sont essentiels. Il faut donc que la loi autorise des expérimentations par accord d'entreprise afin de créer demain, après un bilan qualitatif et quantitatif, des règles adaptées à cet E.T. du droit du travail". Il revient aussi sur l'indemnisation du télétravail.

aefinfo.fr, 28/04/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

### [« Nos vies de bureau confinées » : la nouvelle série de Pour l'Éco qui explore le futur au travail](#)

La série « **nos vies de bureau confinées** » explore ce qui pourrait bien devenir notre façon de travailler « après » le confinement. Voici les 3 premiers épisodes :

[Épisode 1. Hiérarchie, autonomie, engagement : les petites régressions du télétravail à l'heure du confinement.](#)

[Épisode 2. « On ne gagne pas une négociation en caleçon ». Tenue de télétravail exigée.](#)

[Épisode 3. Faut-il sauver la pause-café à l'heure de la « distanciation sociale » ?](#)

pourleco.com, 24/04/2020

## Territoires , régions et QPV

### Les Monographies régionales de Centre Inffo

Chaque Région définit ses propres stratégies en matière d'emploi-formation. Pour mieux les appréhender, les [portraits cartographiques](#) réalisés par Centre Inffo présentent les données sociodémographiques, partenariales, du marché de la formation et donnent à voir les grands agrégats des budgets régionaux ainsi que les outils de programmation. Ils contiennent les noms des principaux interlocuteurs régionaux et donnent à lire les actualités régionales pour chacune des 17 collectivités françaises.

centre-inffo.fr, 22/04/2020

### L'impact de la crise liée au COVID-19 sur les habitant.e.s des quartiers prioritaires. Regard des directeur.trice.s des CRPV

[Cette note](#) vise à éclairer la réflexion locale et nationale quant à l'épidémie et son impact sur les habitant.e.s des quartiers prioritaires ainsi que sur le fonctionnement des écosystèmes d'acteurs locaux. Articulée par thématique, elle s'attache à mettre en évidence les enjeux tant immédiats (urgence) que prospectifs afin d'envisager la sortie de crise alors que ses conséquences restent pour l'heure complexes à appréhender.

Réseau National des Centres de Ressources Politique de la ville, avril 2020. 4 p.

### Épidémie virale et panique morale : les quartiers populaires au temps du Covid-19

**Les quartiers populaires fournissent le gros des troupes face à l'épidémie de Covid-19.** Il n'est donc pas interdit d'espérer qu'à la « guerre sanitaire » succédera une bataille politique et sociale, pour que leurs habitants ne soient plus considérés comme une menace, mais voient leurs mérites reconnus et les risques disproportionnés qu'ils encourent enfin pris en compte. N'en déplaise aux spécialistes de la stigmatisation.

aoc.media, 15/04/2020 ([lien vers l'article complet](#))



## EN BREF

Concernant la **réouverture des établissements scolaires** : un **protocole sanitaire national** sera diffusé le 1<sup>er</sup> mai // **Le déficit de la sécurité sociale** estimé à **41 milliards d'euros** en 2020, selon **Gérald Darmanin** // **Le gouvernement débloque 39 millions d'euros d'aide alimentaire** dont **2,6 millions pour la Seine-Saint-Denis** // **Près de 25 000 volontaires en Service Civique** ont transformé leur mission pour répondre aux besoins de notre société durant la crise sanitaire, selon [un communiqué de l'Agence du Service Civique](#) // **Pôle emploi s'équipe de l'application Rogervoice**, pour faciliter les appels au **3949 des personnes malentendantes** // Les finales nationales des **Olympiades des métiers** (Worldskills) sont **reportées à la fin 2020**, toujours à Lyon // **Nominations: Véronique Fouque** est nommée **secrétaire générale adjointe** de la **Région académique d'Île-de-France** / **Guylène Mouquet-Burtin** est nommée **Dasen du Val-d'Oise** dans l'**académie de Versailles** / **Arnaud Leclerc** est nommé **Dasen des Deux-Sèvres** (**académie de Poitiers**) / **Mathieu Sieye** est nommé **Dasen de Haute-Garonne** / **Philippe Lacombe** est nommé **vice-recteur de la Polynésie française** / **Laurence Van Asten** est nommée **directrice régionale du Cnam Pays-de-la-Loire** / **Gilles Gateau** est nommé **directeur général de l'Apec**



## LES PETITES NOTES POSITIVES

Chaque jour, l'artiste Vincent Chové propose [un poème, un proverbe, une image, un rêve...](#) pendant toute la durée du confinement, en particulier pour nos anciens et tout le personnel soignant.

### Expositions vituelles :

- La British Library a mis en ligne [l'exposition Harry Potter : Une histoire de la magie](#)
- [Visitez la grotte Chauvet](#) depuis votre canapé grâce à la réalité virtuelle.
- [Croyances : faire et défaire l'invisible](#) de l'Institut des cultures d'Islam

**Spectacle :** Pour mettre de la fantaisie dans le quotidien des français confinés, le Cirque du Soleil [diffuse ses spectacles en ligne gratuitement](#)

**Musique :** [La chaîne YouTube de France Musique](#) propose, durant le confinement, « Le Boléro de Ravel » par l'Orchestre national de France en confinement. La chaîne propose également des playlists pour le télétravail, se détendre ou faire du sport. Mais aussi les vidéos collaboratives Viva Orchestra et des tutos de musiciens pour reprendre et jouer de son instrument

**Télévision :** **Les 7 merveilles du monde, chefs-d'œuvre de l'Antiquité :** les 7 merveilles du monde antique ont-elles réellement existé ? Comment et par qui ont-elles été choisies ? Un documentaire passionnant diffusé jeudi 30 avril à 20h50 sur France 5 tente d'apporter des réponses

**Littérature :** Le Monde propose « [5 voyages... en tournant les pages](#) » pour s'évader et rêver à l'après.

Certaines librairies indépendantes sont menacées de faillites et proposent des services de commandes avec des créneaux horaires aménagés et des conditions sanitaires respectées. C'est le cas du Pavé du Canal à Montigny le Bretonneux par exemple... N'hésitez pas à consulter le site internet de votre libraire habituel. Faites d'une pierre, deux coups : vous gagnez de la lecture et vous aidez votre libraire !

Merci à **Elsa Matilla** pour sa **collaboration dans l'écriture de cette lettre**

**Directeur de la publication :** Gérard Puigdemont *Délégué académique à la formation continue.*

**Responsable de la rédaction :** Muriel Lajugie-Liondor *Responsable du CAFOC. Rédaction :* Amandine Vigne *Documentaliste au Centre académique de ressources (CAR). Avec la collaboration de :* Elsa Matilla *Chargée de mission ingénierie pédagogique et usages du numérique. Graphisme et mise en page :* Micheline Montout *Chargée de communication, Lionel Garcia Graphiste.*



 [amandine.vigne@ac-versailles.fr](mailto:amandine.vigne@ac-versailles.fr)

Lettre optimisée pour une lecture sur écran, au format pdf et contenant des liens hypertextes.  
Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer que si nécessaire.

**COVID-19**

**Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades